

12^e Congrès Photovoltaïque, 10.04.2014, Convention Center EPFL

Discours Roger Nordmann, Président de Swissolar, Conseiller National PS VD, membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE)

Mesdames et Messieurs, chers amis,

C'est avec une certaine émotion que je salue aujourd'hui la caravane solaire dans la ville où j'habite, dans le canton qui m'a élu au conseil national. C'est évidemment avec fierté que je vous accueille dans ce centre de congrès doté des premières cellules Grätzel à l'échelle industrielle.

J'aimerais aujourd'hui articuler mon propos en quatre points.

- Premièrement, tirer un bilan des mesures politiques en faveur des énergies renouvelables qui ont été décidées à ce jour, et de l'effet qu'elles ont atteint dans la pratique.
- Deuxièmement, analyser le contexte énergétique et plus particulièrement électrique dans lequel nous nous trouvons.
- Troisièmement, examiner la prétendue concurrence que certains croient avoir décelée entre le photovoltaïque et l'hydroélectricité.
- Et enfin, tracer quelques perspectives sur les mesures politiques qui doivent encore être prises.

Je commence donc par les décisions et leur effet.

En 2007, le parlement décide d'introduire le système du rachat de l'électricité à prix coûtant, avec un prélèvement maximum de 0,6 centime par kilowattheure. Devant le succès massif du système, des engagements se forment immédiatement.

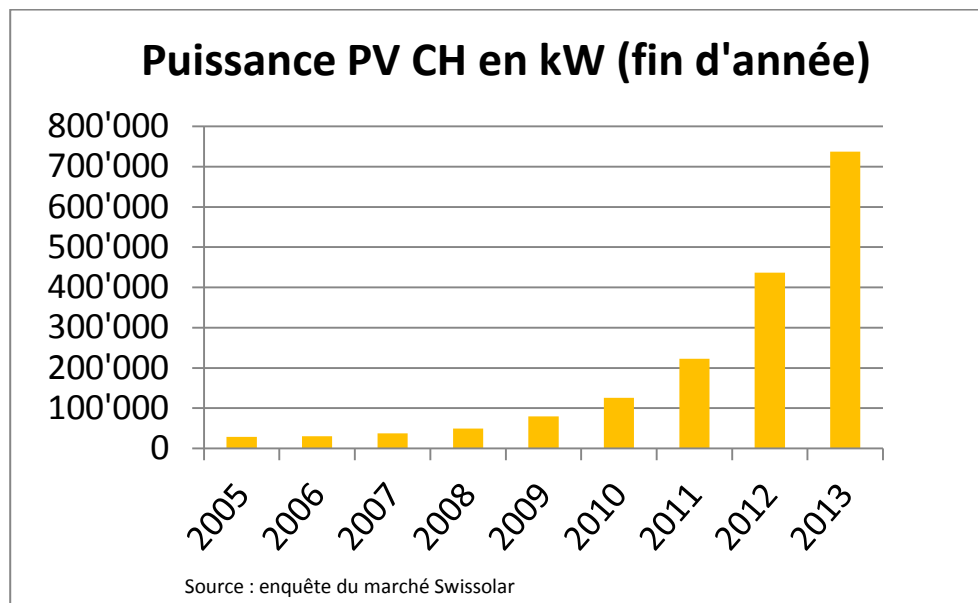
En 2010, le parlement décide d'augmenter ce plafond à 1 centime par kilowattheure. Mais c'est compter sans Fukushima, qui déclenche, en 2011, un engouement sans précédent.

En mars 2013, le peuple approuve la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, qui simplifie les règles de procédure pour poser des panneaux solaires sur les toits. En particulier, dans un certain nombre de cas, il ne sera plus nécessaire de solliciter une autorisation de construire. Le Conseil fédéral a adopté la semaine passée l'ordonnance d'application, et le dispositif entrera en vigueur au 1^{er} mai.

En juin 2013, le parlement approuve l'initiative parlementaire qui augmente le plafond du prélèvement RPC à 1,5 centime par kilowattheure. Cette même modification de loi introduit le système de la contribution unique ouverte aux installations photovoltaïques jusqu'à 30 kW. Enfin, elle ancre dans la loi le principe du droit à l'autoconsommation sur place en temps réel, droit qui in-

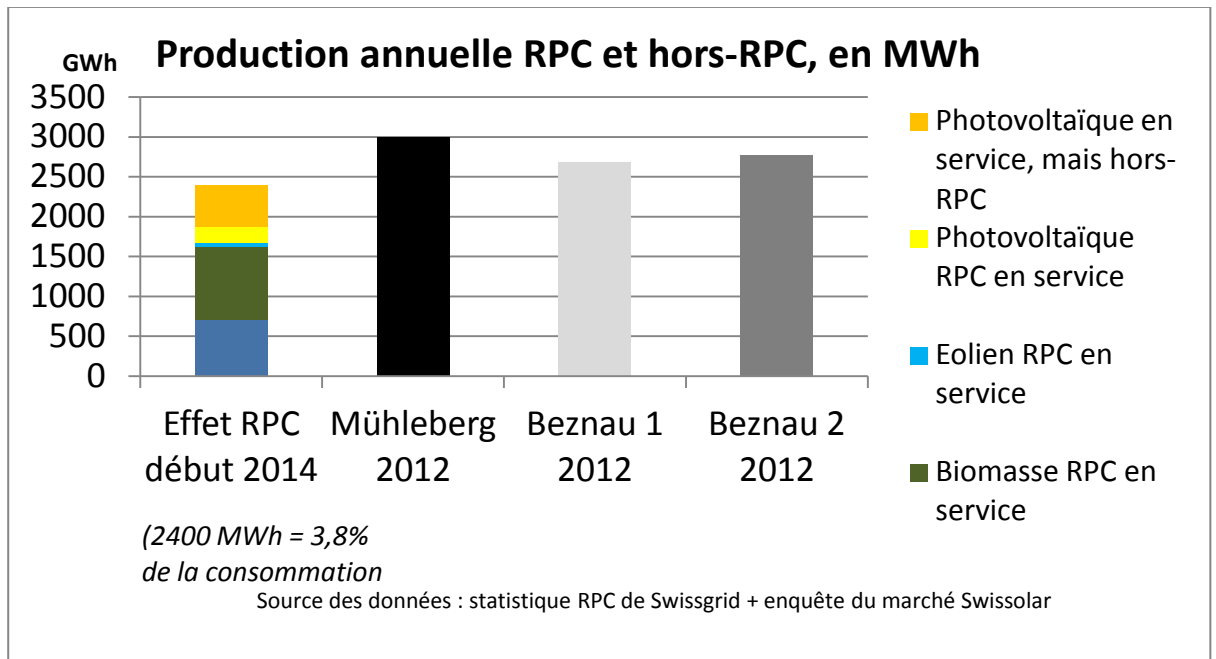
clut la possibilité de revendre son courant à son copropriétaire ou à son locataire aussi longtemps que l'on ne passe pas par le réseau électrique public.

Dans le même temps, les tarifs photovoltaïques se sont drastiquement réduits, entre deux tiers et trois quarts. Si nous avons dû protester contre l'ampleur de la baisse des tarifs envisagés pour 2014, finalement une solution acceptable a pu être trouvée. Et il ne faut pas se le cacher : la baisse des tarifs reflète également une baisse des coûts, et c'est très réjouissant, car cela permet de produire davantage de kilowattheures solaires.



Donc oui, la politique a soutenu le développement de la production d'électricité renouvelable, et en particulier du photovoltaïque, et je suis fier que Swissolar ne soit pas complètement étrangère à cette évolution. Reconnaître l'effort qui a déjà été fait par les pouvoirs publics – et j'aurais pu mentionner aussi les collectivités locales et leurs différents ponts RPC – ne signifie pas que cet effort peut maintenant être arrêté ou qu'il a atteint une ampleur suffisante. Mais le reconnaître est une question d'honnêteté intellectuelle.

Les panneaux photovoltaïques qui étaient installés à la fin 2013 produiront en 2014 plus de 1% de l'électricité consommée en Suisse. Si on m'avait dit cela en 2009, j'aurais signé tout de suite. C'est une progression remarquable, même si d'autres ont fait bien mieux.

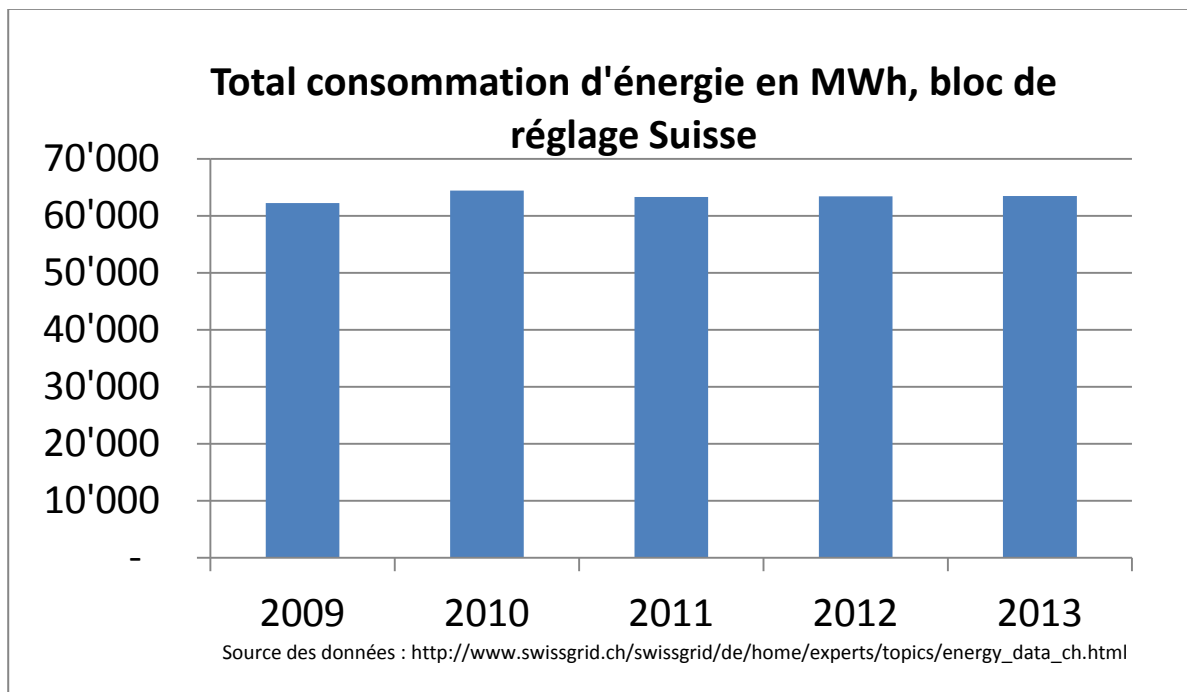


Le système de rachat à prix coûtant (RPC) n'est évidemment pas étranger à cette évolution. Toutes technologies confondues, c'est-à-dire avec l'hydro, la biomasse et l'éolien déclenchés par la RPC, et en comptant la part de photovoltaïque «hors-RPC», on arrive à 3,8% de la consommation brute. Sachant qu'il y a aussi des éoliennes et des investissements d'usines d'incinération hors-RPC, ainsi que des améliorations de la grande hydraulique, on voit que l'on pourrait aisément se passer de l'une des 3 petites centrales nucléaires. Cela éviterait la surproduction et ferait légèrement remonter les prix en Suisse, car il y a un petit différentiel par rapport aux prix allemands.

* * * * *

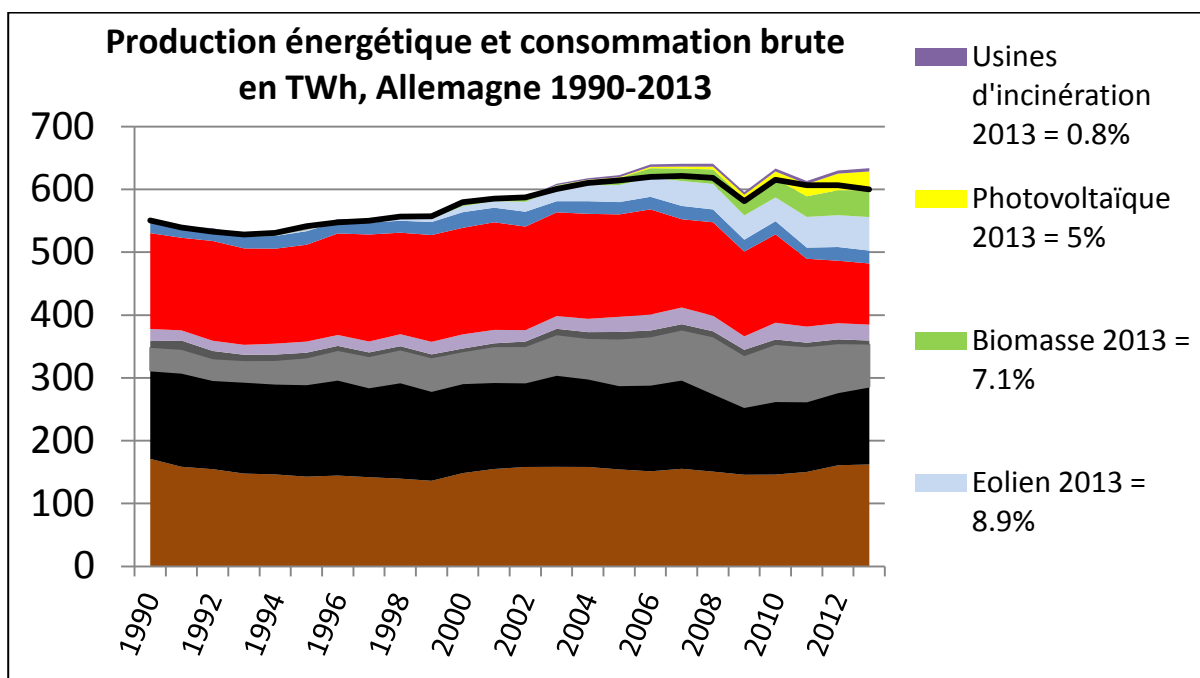
L'électricité solaire s'insère dans un réseau suisse-européen ; il faut donc comprendre quel est ce contexte.

- C'est un contexte de stabilisation de la demande d'électricité, d'une part en raison d'une certaine stagnation économique, mais d'autre part aussi par le fruit des efforts d'accroissement de l'efficacité dans l'utilisation de l'électricité, que nous appelions depuis longtemps un de nos vœux.



On voit ici que la consommation suisse s'est stabilisée.

- C'est un contexte dominé par les vieilles installations de production, amorties depuis longtemps. Vous avez compris, je veux parler du parc nucléaire européen, dont l'âge est une véritable hypothèque pour la sécurité publique. Et bien entendu du parc charbonnier, une vraie plaie pour le climat, parc qui a vécu une renaissance incontestable sous l'effet du prix insuffisant du certificat de CO₂.



- Enfin, c'est un contexte où plusieurs pays ont mené pendant plusieurs années une politique efficace de soutien aux énergies renouvelables, sans pour autant fermer un nombre suffisant d'anciennes installations.

On le voit très bien sur ce graphique présentant la production allemande: les renouvelables sont passées de 3 à 25% de la consommation. On a substantiellement réduit le nucléaire, mais le fossile est plus ou moins stable, ce qui fait qu'il y a surproduction. On voit clairement aussi que depuis 2009, la production gazière a été réduite au profit du charbon (Braunkohle = lignite, Steinkohle = anthracite). J'ai fait ce graphique moi-même, en allant chercher les données sur le site de l'entité qui gère les groupes bilan (<http://www.ag-energiebilanzen.de>), parce que j'en ai assez d'entendre dire que c'est le solaire allemand qui a fait s'effondrer les prix en Europe. Non, on le voit bien aux couleurs de ce graphique : c'est le charbon allemand qui en est responsable (en noir et en brun) ; par conséquent, c'est lui que l'on devrait réduire.

C'est donc globalement un monde d'inconséquence politique : on a développé à juste titre les énergies renouvelables pour se passer du nucléaire et de la production électrique fossile, en particulier charbonnière. Mais pour toutes sortes de raisons clientélistes et l'intérêt économique, on n'a pas corrigé la structure du parc de production. On est donc aujourd'hui dans une situation chronique de surproduction. En soi, il s'agirait plutôt d'une bonne nouvelle parce que cela signifie que l'on pourrait sans autre fermer les plus vieilles centrales nucléaires en Europe, et renoncer à une partie du charbon. Soit précisément l'objectif.

Dans ce contexte, il est impossible d'investir dans de nouvelles installations sans une forme ou une autre de garantie de pouvoir couvrir ses coûts fixes et ses coûts financiers. C'est vrai pour les nouvelles énergies renouvelables, mais c'est aussi vrai pour l'hydroélectricité. Alors qu'une usine à charbon peut produire du courant à 5 centimes, les nouvelles installations renouvelables doivent obtenir entre 15 et 20 centimes pour couvrir l'amortissement initial. Ironie cruelle de l'histoire, même avec un prix garanti de 13 centimes et indexé pendant 35 ans, il n'est plus possible d'investir dans une centrale nucléaire, comme le montrent les tergiversations d'EDF dans le projet anglais d'Hinkley Point.

Cette situation ne va pas durer éternellement, car le niveau des prix est extrêmement douloureux pour tous les acteurs de la production. De nombreuses vieilles centrales électriques vont devoir fermer. La situation évolue enfin, puisqu'en Allemagne, les exploitants de centrales conventionnelles ont sollicité l'autorisation de fermer 12 000 MW. D'autre part, à l'horizon 2020, toute une génération de centrales nucléaires devra fermer pour des raisons d'âge.

La réduction de l'offre excessive va faire remonter les prix dans une certaine mesure. Cela devrait contribuer à rétablir l'équilibre économique pour les installations hydroélectriques existantes. Le cas échéant, nous devons envisager une taxe sur le courant électrique non renouvelable, qu'il soit produit en Suisse ou importé. Cette taxe serait tout à fait justifiée, car l'hydroélectricité, qui n'a aucune externalité négative, subit une concurrence déloyale de la part des centrales à charbon, qui ne payent qu'un prix ridicule pour leurs nuisances sur le climat, et de la part des centrales nucléaires, dont les coûts d'assurance et de gestion millénaire des déchets, lorsque ce ne sont pas ceux de gestion des catastrophes, sont reportés sur le contribuable de demain.

Mais il ne faut pas se bercer d'illusions. La remontée du prix de l'électricité ne permettra probablement pas de dépasser de sitôt un niveau de 10 centimes, car à ce prix-là, le vaste parc existant de centrales à gaz pourrait se mettre à tourner à plein régime en couvrant ses coûts. Or, il est évident que le gaz n'est pas non plus une solution durable et souhaitable, même s'il peut jouer un rôle à titre transitoire.

Ainsi, l'enjeu central apparaît clairement : la remontée probable des prix ne suffira pas pour déclencher à elle seule les investissements dans la production renouvelable, qu'il s'agisse d'hydro, de solaire, d'éolien ou de biomasse. Seul un système qui permette de garantir l'amortissement des surcoûts initiaux et une rémunération équitable du capital investi pourra déclencher les investissements.

Mesdames et Messieurs, ce système, c'est celui de la rétribution à prix coûtant, la RPC, ou l'une de ses variantes.

Pour les aficionados inconditionnels du marché, j'aimerais apporter la démonstration a contrario. Pour que le virage énergétique se poursuive et que les investisseurs développent le parc de production renouvelable sans RPC, il faudrait un prix du marché durablement très élevé. Cela pourrait éventuellement s'obtenir en provoquant une pénurie d'électricité. Il faudrait pour cela fermer rapidement un grand nombre d'installations de production. Outre le fait que cela n'est guère réaliste politiquement et pratiquement, si on y arrivait tout de même, on obtiendrait alors peut-être un prix de l'électricité à €0.15 sur le marché de gros. Qu'est-ce que cela signifierait ? Que cette même centrale hydroélectrique, qui souffre aujourd'hui de prix du marché de 5 centimes parce qu'elle produit à des coûts de revient de 6 centimes, bénéficierait tout à coup d'une rente de situation totalement injustifiée : elle pourrait vendre son courant à 15 centimes alors qu'il ne lui en coûte que 6.

En raison du mécanisme du «merit order», des installations entièrement amorties encaisseraient alors des rentes de situation injustifiables, au détriment du consommateur.

On voit donc que le système de la RPC, qui aide de manière ciblée les nouvelles installations sans faire de cadeaux inconsidérés aux anciennes, est le bon système. Il faut cependant avoir le courage politique d'éviter un excédent de l'offre. Cela implique de fermer, enfin, les éléments les plus nuisibles du parc conventionnel de production, à savoir les plus vieilles des centrales nucléaires et les plus sales des centrales à charbon. Si l'annonce de la fermeture de Mühleberg m'a réjoui, elle arrive trop tard.

Vous l'avez compris, il serait faux de construire un conflit entre l'hydroélectricité et les nouvelles énergies renouvelables. Ces énergies ont les mêmes caractéristiques : convenablement mises en œuvre, elles ne nuisent pas à l'environnement, elles nécessitent des investissements initiaux substantiels, pour ensuite récolter de l'énergie qu'il n'a pas fallu acheter à Monsieur Poutine.

Les conditions doivent être mises en place pour permettre à l'hydroélectricité existante de couvrir ses coûts. Ceux-ci étant modestes, ce n'est pas un objectif impossible.

Et pour les nouvelles installations, que ce soit de l'hydroélectricité ou des nouvelles énergies renouvelables, il faut un système qui permette de garantir progressivement l'amortissement de

l'installation. Ce système, nous l'avons introduit en Suisse, et nous nous battons pour le maintenir. Cela n'exclut pas cependant certaines adaptations, notamment pour inciter à diversifier les types d'installations, de manière à avoir une production dont le profil soit le plus proche possible de la consommation.

Et c'est précisément là que la Suisse possède son plus grand atout : elle est, de tous les pays du monde, celui qui a les meilleures prémisses pour passer à un approvisionnement 100 % renouvelable. Car l'hydroélectricité à accumulation présente l'immense avantage de pouvoir contribuer au lissage des irrégularités de production des nouvelles énergies renouvelables. C'est pour elle un modèle d'affaire très intéressant.

* * * * *

Vous l'avez sans doute remarqué tout au long de mon discours : la Suisse est au milieu de l'Europe, et son approvisionnement énergétique actuel transite à 80 % par l'Europe. Il y a une interdépendance physique, la totalité des énergies fossiles consommées en Suisse passe par le continent, tout comme le nucléaire, dans la mesure où nous n'avons pas, en Suisse, de mine d'uranium, fort heureusement. C'est un fait : notre économie énergétique est très fortement interdépendante avec celle de l'Union Européenne.

Le 9 février dernier, ce détail géographique semble avoir échappé à une courte majorité des électeurs. Notre ancrage dans le marché européen est désormais fortement compromis, pour ne pas être perdu, et les possibilités de conclure un accord sur l'énergie et le commerce des droits de CO₂ avec l'Union Européenne sont réduites à néant pour un bon moment.

Comme vous le savez tous, ce n'était pas mon idée et je déplore cette décision, qu'il faudra à mon avis corriger, mais ce n'est pas l'objet de notre journée.

Par contre, ce qui est sûr, c'est que cette situation plaide pour un renforcement de notre approvisionnement indigène en énergie, et il n'y a qu'une façon d'y parvenir : développer les nouvelles énergies renouvelables. Le simple examen des potentiels montre que le solaire aura un rôle central à jouer, et même le premier rôle. C'est à cela que nous travaillons tous ensemble.